



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0278

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Fonds de solidarité eau - Adduction d'eau pour le village de Kankou en Guinée Conakry - Subvention au profit de l'association SAGA**

service : **Direction générale - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008**Délibération n° 2008-0278**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Fonds de solidarité eau - Adduction d'eau pour le village de Kankou en Guinée Conakry - Subvention au profit de l'association SAGA**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 mai 2003, le conseil de Communauté a approuvé la modification de l'article 26-2 de l'avenant 14 au traité d'affermage entre Veolia Eau (ex CGE) et la Communauté urbaine, signé le 23 décembre 2002, créant un dispositif financier commun dénommé Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau, ou Fonds eau.

Ce dispositif, auquel la Communauté urbaine et la société Veolia Environnement contribuent paritairement à hauteur de 300 000 € par an chacun, a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud.

Il s'inscrit dans l'objectif défini lors du sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015 et dans la politique de coopération décentralisée et de développement durable de la Communauté urbaine soutenant les collectivités locales du Sud.

L'association lyonnaise de migrants guinéens SAGA (Solidarité, action, Guinée-Ain) a réalisé en 2006 une adduction d'eau dans le village de Naddhal (500 habitants) puis a étendu ce réseau en 2007 au village voisin d'Hooré Thiéhi (300 habitants), ces deux villages étant rattachés à la sous-préfecture de Sagalé, dans la région de Labé en Guinée Conakry. Ces premières initiatives, financées par le Fonds eau et par le ministère des affaires étrangères, ont été une réussite et très appréciées par les autorités guinéennes ainsi que par les populations locales, qui en assurent aujourd'hui une gestion pérenne.

Forte de ces premières expériences et à la demande des élus locaux, l'association souhaite répliquer ce projet dans le village de Kankou (600 habitants dont 200 scolaires), siège de la sous-préfecture de Sagalé. L'alimentation en eau de Kankou est d'une importance cruciale pour la sous-préfecture puisque dans ce village se trouvent de nombreux équipements publics (dispensaire, collège, logements de fonction, etc.) et un important marché hebdomadaire, qui n'ont actuellement ni accès à l'eau potable ni à l'électricité.

L'association sollicite une participation du Fonds eau pour réaliser un projet consistant en une adduction d'eau à partir d'un pompage solaire, d'un traitement de l'eau par oxydation-filtration et d'un stockage de l'eau traitée dans un réservoir qui permettra d'alimenter un réseau de 8 bornes fontaines.

Le projet est évalué à un total de 78 804 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 50 000 €. Le gouvernement guinéen contribue financièrement aux travaux à hauteur de 7 495 €, et les populations bénéficiaires apporteront 5 434 €, soit une contribution totale locale de 16,5 %.

Lors de sa séance du 29 janvier 2008, le comité de pilotage paritaire du Fonds eau a donné son accord favorable pour le financement du projet. La contribution demandée à la Communauté urbaine est donc de 25 000 €, Veolia Eau apportant également 25 000 € ;

Vu ladite convention ;

Vu la loi dite Oudin-Santini du 9 février 2005 ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet Adduction d'eau pour le village de Kankou de la sous-préfecture de Sagalé, dans la région de Labé en Guinée Conakry.

2° - Décide d'attribuer une subvention de 25 000 €, au titre de l'année 2008, à l'association SAGA (Solidarité, action, Guinée-Ain), dont le siège est situé au lycée de la Plaine de l'Ain - 01500 Ambérieu en Bugey.

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention de financement à intervenir entre la Communauté urbaine et l'association SAGA.

4° - La dépense qui en résultera pour la Communauté urbaine, à savoir une subvention de 25 000 € à l'Association SAGA (Solidarité, action, Guinée-Ain), sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2008 - article 674 200.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.